



Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Tel +251 115517700 Fax. + 251-11-5517844

**MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE L'UNION AFRICAINE DANS LE
CADRE DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 18 OCTOBRE 2020 EN
REPUBLIQUE DE GUINEE**

DECLARATION D'ARRIVEE

La Commission de l'Union Africaine (CUA) annonce le déploiement d'une mission d'observation électorale à l'occasion de l'élection présidentielle du 18 octobre 2020 en République de Guinée.

Le Président de la Commission de l'Union africaine (CUA), S.E.M **Moussa Faki Mahamat** a décidé du déploiement d'une Mission d'Observation Electorale (MOEUA) en République de Guinée dans le cadre de l'élection présidentielle du 18 octobre 2020.

La MOEUA en République de Guinée est conduite par Son Excellence **Augustin Matata Ponyo Mapon**, ancien Premier Ministre de la République Démocratique du Congo. Elle est composée d'ambassadeurs accrédités auprès de l'Union Africaine à Addis Abeba, de parlementaires panafricains, de responsables d'organes de gestion des élections et de membres d'organisations de la société civile africaine.

La MOEUA comprend 25 observateurs venant de 13 pays représentatifs de la diversité géographique du continent, à savoir Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Djibouti, Ethiopie, Gabon, Mali, Mozambique, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal et Togo.

La Mission est arrivée en République de Guinée le 15 octobre 2020 et y séjournera jusqu'au 24 octobre 2020.

La MOEUA a pour mandat l'évaluation professionnelle et impartiale de la régularité et de la transparence de l'élection du 18 octobre 2020. Ce mandat est basé sur les dispositions pertinentes de la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance (CADEG) adoptée en 2007 et entrée en vigueur en 2012, qui vise à améliorer les processus électoraux en Afrique, renforcer les institutions électorales et la conduite d'élections équitables, libres et transparentes; la Déclaration de l'OUA/UA sur les Principes régissant les élections démocratiques en Afrique de 2002; les Directives de l'UA pour les Missions d'Observation et de Suivi des Elections de 2002 et d'autres instruments internationaux pertinents régissant l'observation des élections.

Elle se base également sur le cadre juridique en vigueur pour l'organisation de l'élection présidentielle en République de Guinée.

Outre l'observation directe du déroulement du scrutin, la MOEUA prévoit de rencontrer différents acteurs du processus électoral à l'instar des autorités publiques, l'institution en charge des élections, les groupements politiques ainsi que la société civile. Elle échangera également avec les autres Missions d'Observation Electorale et les missions diplomatiques accréditées en République de Guinée.

La Mission présentera publiquement ses conclusions préliminaires sur le déroulement du scrutin lors d'une conférence de presse qui se déroulera le **lundi 19 octobre 2020** à **l'hôtel Kaloum de Conakry**. À la fin du processus électoral, la MOEUA offrira une évaluation détaillée de la conduite du processus électoral dans un rapport final qui sera mis à la disposition des autorités concernées de la République de Guinée.

Le Secrétariat de la Mission est établi à l'hôtel Noom, Conakry. Pour plus d'informations, veuillez contacter la Coordinatrice de la Mission, Madame Karine Kakasi Siaba à l'adresse e-mail: kakasik@africa-union.org ; téléphone : +224610026002.

La MOEUA remercie les autorités guinéennes des dispositions qu'elles voudront bien prendre en vue de faciliter son travail sur l'ensemble du territoire national.

Fait à Conakry, le 17 octobre 2020

S. E. M. Augustin Matata Ponyo Mapon

Chef de Mission